



BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE

RAPPORTS ET COMPTES

2015

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE SITUATION

1	Introduction	4
2	Conditions-cadres	4
3	Orientation stratégique et mesures importantes	5
4	Marche des affaires en 2015	6
5	Evaluation des risques	9
6	Collaboratrices et collaborateurs	10
7	Innovation et projets	10
8	Evénements exceptionnels	10
9	Perspectives	11

EXIGENCES DE PUBLICATION

	Exigences de fonds propres	12
	Ratio de levier	13
	Ratio de liquidité à court terme	13

COMPTES ANNUELS

		14
I	Bilan	
	Actifs	14
	Passifs	15
	Opérations hors bilan	15
II	Compte de résultat	16
III	Répartition du bénéfice	17
IV	Présentation de l'état des capitaux propres	18
V	Explications concernant les activités	19
VI	Principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation	23

TABLE DES MATIÈRES

COMPTES ANNUELS (suite)

VII Informations relatives au bilan	7.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	26
	7.2 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)	27
	7.3 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	27
	7.4 Répartition des immobilisations financières	28
	7.5 Présentation des immobilisations corporelles	30
	7.6 Répartition des autres actifs et autres passifs	30
	7.7 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	30
	7.8 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions	31
	7.9 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance	31
	7.10 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire en cours	31
	7.11 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	32
	7.12 Présentation du capital social	32
	7.13 Indication des créances et engagements envers les parties liées	34
	7.14 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre	35
	7.15 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers	36

TABLE DES MATIÈRES

COMPTES ANNUELS (suite)		
VIII Informations relatives aux opérations hors bilan	8.1 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels	38
	8.2 Répartition des opérations fiduciaires	38
IX Informations relatives au compte de résultat	9.1 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs	39
	9.2 Répartition des charges de personnel	39
	9.3 Répartition des autres charges d'exploitation	39
	9.4 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions	40
	9.5 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition	40
X Chiffres-clés	Statistique des secteurs d'encouragement	41
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION		42
RAPPORT DE L'ORGANE DU CONTRÔLE D'ÉTHIQUE		43
MEMBRES DES ORGANES		
	Membres du conseil d'administration	44
	Membres de la direction générale	45
	Membre de l'organe du contrôle d'éthique	45

RAPPORT DE SITUATION

1 INTRODUCTION

Une robe retaillée, mais un objectif connu de longue date: les nouvelles normes comptables définies par le Code des obligations et la législation bancaire, qui entrent en application avec la publication des comptes annuels 2015, ont des conséquences visibles. La présente publication «Rapports et comptes» inclut ainsi pour la première fois un rapport sur la situation économique de la banque, en plus des comptes annuels adaptés aux nouvelles exigences. Elle comprend également les rapports des organes de révision et de contrôle d'éthique en tant qu'organes statutaires, ainsi qu'une vue d'ensemble des membres des différents organes. Ce rapport complémentaire doit permettre à toutes les parties prenantes de se faire une image complète de la marche des affaires et de la situation économique de la Banque Alternative Suisse SA (BAS) en consultant une seule publication. Les nouvelles exigences en matière de présentation des comptes impliquent des reclassements des chiffres des années précédentes.

La BAS a été fondée il y a 25 ans au titre de l'entraide communautaire afin de promouvoir des alternatives économiques, écologiques, sociopolitiques et culturelles par l'entremise et la gestion de fonds et de capitaux. En tant que société anonyme, elle est régie par le Code des obligations suisse (CO) et par ses statuts. La BAS dispose d'une licence bancaire et de négociant en valeurs mobilières de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

2 CONDITIONS-CADRES

2.1 Développement économique: sous le signe du franc fort et des taux d'intérêt négatifs

L'année sous revue a bien mal commencé pour l'économie suisse. Contre toute attente, la Banque nationale suisse (BNS) a modifié sa politique monétaire en janvier 2015 et abandonné son taux plancher avec l'euro. Dans le même temps, les taux d'intérêt négatifs déjà annoncés en décembre 2014 sur les comptes de virement auprès de la BNS ont augmenté. De ce fait, la Suisse a fortement perdu de son dynamisme économique.

Sur le marché suisse de l'immobilier, la situation s'est un peu apaisée durant l'année sous revue. Concernant le logement pour le propre usage, le ralentissement de la conjoncture et les mesures réglementaires, qui ont renchéri l'octroi de crédit pour les banques, ont pesé sur la demande et l'évolution des prix. En ce qui concerne les immeubles de bureau, le nombre de locaux inoccupés a augmenté et le niveau des prix a baissé. Les tendances à la surchauffe restent surtout l'apanage des immeubles de rendement.

L'environnement de placement international a été lui aussi marqué par les turbulences. Durant l'été 2015, la crise s'est accentuée en Grèce. La croissance en Chine, comme dans d'autres pays émergents, a perdu de son dynamisme et le revirement des taux aux Etats-Unis s'est fait attendre jusqu'à la fin de l'année. La Banque centrale européenne (BCE) a, quant à elle, tenté de relancer l'économie en adoptant une politique monétaire expansionniste. D'où les fluctuations marquées qu'ont connues les bourses internationales durant l'année sous revue. Du fait de la

situation exceptionnelle en matière de taux d'intérêt, de nombreux établissements financiers ne peuvent placer leurs excès de liquidités. Identifier des placements appropriés pour la clientèle s'avère également complexe.

2.2 Cadre réglementaire: le durcissement des exigences

La pression exercée en matière de réglementation reste forte et coûteuse pour l'ensemble des banques suisses. Durant l'année sous revue, la BAS a dû adapter ses processus et ses déroulements aux prescriptions suivantes, nouvelles ou révisées: normes comptables pour les sociétés anonymes suisses et pour les banques en Suisse, prescriptions en matière de liquidités, dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent (CDB16), loi sur les placements collectifs de capitaux et accord fiscal américaine FATCA.

2.3 Evolution du marché: une forte concurrence

Les médias s'intéressent toujours de près aux sujets financiers. Le grand public continue de suivre les évolutions du secteur financier d'un œil critique, mais les besoins de la clientèle bancaire suisse n'ont pas fondamentalement changé au cours de l'année sous revue. La sensibilité aux prix s'accroît au sein des affaires de crédit. Du fait de l'évolution économique et de l'augmentation des coûts liés à la réglementation, la concurrence déjà élevée entre les banques suisses dans ce secteur d'activité s'est encore intensifiée.

RAPPORT DE SITUATION

3 ORIENTATION STRATÉGIQUE ET MESURES IMPORTANTES

En tant qu'entreprise, la BAS ne veut pas uniquement se contenter de bons résultats sur le plan opérationnel: elle veut aussi participer à la résolution de défis d'ordre social en agissant sur l'économie réelle. L'impact social et écologique de son activité est au centre sa stratégie et de son positionnement. La BAS se concentre sur le marché suisse. Elle a pu accroître progressivement sa notoriété et renforcer sa position sur le marché au cours des années passées. Son offre de placements a aussi été développée et agrandie en s'orientant vers la valeur. L'orientation socio-écologique de la banque est documentée dans le nouveau rapport de durabilité (cf. rapport de gestion p. 16).

Les taux d'intérêt négatifs appliqués aux comptes de virement de la BAS auprès de la BNS ont concentré l'attention de la banque sur le maintien immédiat de sa rentabilité au détriment de la prise d'initiatives stratégiques. Des mesures ont été adoptées afin de réduire les liquidités et les affaires passives ont été réorganisées pour accroître leur rentabilité. Ces deux adaptations sont en cours. La BAS essaie de profiter au mieux de la grande confiance que lui témoigne sa clientèle et des fonds importants que celle-ci continue de lui apporter. La clientèle a ainsi été incitée, par des offres de prestations correspondantes, à mettre son argent à la disposition de la banque sur le long terme et non sur des comptes destinés au trafic des paiements. La répercussion des taux d'intérêt négatifs à la clientèle au 1^{er} avril 2015 et l'annonce d'autres mesures au 1^{er} janvier 2016

ont soutenu ces efforts. Au début de l'année sous revue, la BAS a également introduit des frais de gestion sur le compte 7sur7 afin d'améliorer la couverture de ses coûts. Les liquidités élevées de la BAS nécessiteraient par ailleurs une croissance encore plus forte de l'activité de crédit. La BAS se concentre pour cela sur les financements relativement élevés associés à un faible risque et à une faible couverture en fonds propres. Les projets de grandes structures d'habitation d'utilité publique ainsi que le domaine des énergies renouvelables sont essentiels.

RAPPORT DE SITUATION

4 MARCHE DES AFFAIRES EN 2015

4.1 Commentaires sur les comptes annuels

Fin 2015, la BAS fait état d'un total du bilan de 1,590 milliard de francs. La croissance du bilan, de 1,1 pour cent, a donc fortement ralenti par rapport à l'année précédente.

Les avoirs de la clientèle augmentent moins vite

Fin 2014, les avoirs de la clientèle atteignaient 1,460 milliard de francs. Les mesures prises et annoncées du fait de la situation exceptionnelle des taux d'intérêt ont freiné les apports de nouveaux fonds pendant l'année. Au 31 décembre 2015, les avoirs de la clientèle s'élevaient à 1,466 milliard de francs, soit une augmentation de 0,4 pour cent par rapport à l'année précédente.

Evolution positive des prêts à la clientèle

Durant l'année sous revue, les prêts à la clientèle ont augmenté de 1,008 à 1,069 milliard de francs. Ils ont donc progressé de 6,0 pour cent. Il s'agit d'un ralentissement par rapport à l'année précédente, mais cela est à peu près conforme aux attentes budgétisées. Les avoirs ayant toujours progressé davantage que les prêts au cours des années précédentes, 2015 a donc marqué la fin de cette tendance. Le rapport entre prêts et dépôts se rééquilibre et évolue dans cette direction.

Produit des intérêts stable

Les opérations sur marges d'intérêts, à hauteur de 82,6 pour cent, constituent le pilier central des recettes de la BAS. En 2015, les produits des intérêts, soit 19,1 millions de francs,

ont nettement baissé par rapport à 2014. Cela a pu être compensé par des charges d'intérêts plus basses, comme décrit ci-après. Cette branche d'activité a ainsi généré un produit brut des intérêts de 18,7 millions de francs, ce qui correspond à peu près au résultat de l'année précédente (18,3 millions de francs).

Les intérêts négatifs que la BAS a dû verser à la BNS et autres banques se sont élevés à 736'000 francs durant l'année sous revue. Ceux-ci sont comptabilisés comme diminution du produit des intérêts. Dans le même temps, la baisse des intérêts passifs sur l'ensemble des comptes et la répercussion des taux d'intérêt négatifs à la clientèle ont abouti à une diminution des charges d'intérêts. Par rapport à l'année précédente, ces dernières ont reculé d'environ 1,7 million de francs. Fin 2015, la BAS détenait 182,0 millions de francs sur son compte de virement auprès de la BNS.

La nouvelle norme comptable exige que les corrections de valeur liées aux risques de défaillance et les pertes découlant des opérations d'intérêts soient directement décomptées du résultat brut des opérations d'intérêts. Durant l'année sous revue, la BAS a dissout des corrections de valeur liées aux risques de défaillance à hauteur de 2,6 millions de francs. Il en résulte un produit net des intérêts de 21,3 millions de francs. Cela représente 5,4 millions de francs de plus que l'année précédente.

Accroissement du rendement du négoce et des opérations de commissions et de prestations de service

Dans les opérations de commissions et de prestations de service, la BAS a réalisé durant l'exercice sous revue un

résultat de 2,9 millions de francs (année précédente: 2,2 millions de francs). Cette augmentation de 32,1 pour cent est due au succès de la gestion de fortune lancée en 2014, à la progression de l'activité de placement et au volume de placements plus élevé de la clientèle. L'activité de négoce a généré un rendement de 1,0 million de francs (année précédente: 587'532 francs). Il s'agissait toutefois majoritairement d'opérations sur devises pour la gestion de fortune.

Les charges d'exploitation évoluent dans le cadre budgétisé

Par rapport à l'année précédente, les charges d'exploitation ont augmenté conformément au budget de 7,3 pour cent à 15,9 millions de francs (année précédente: 14,8 millions de francs). Cette augmentation s'explique par la hausse des charges de personnel liée à la croissance, par les dépenses engagées dans le cadre du déménagement dans les nouveaux locaux de Lausanne et par un supplément de charges du fait de l'augmentation des volumes d'affaires. Comme l'année précédente, les charges de personnel représentent 62,4 pour cent des charges d'exploitation. Un rapport coûts/revenus (Cost Income Ratio) de 68,3 pour cent résulte de la mise en regard entre charges et produits.

Un bénéfice adéquat

Durant l'exercice sous revue, les autres corrections de valeur, provisions et pertes se sont élevées à 6,0 millions de francs. 4,9 millions de francs ont été affectés aux autres provisions (réserves latentes). Cela inclut également des provisions pour les coûts liés aux démarches judiciaires supplémentaires prévues à l'encontre d'un preneur de crédit fiduciaire. Les amortissements

RAPPORT DE SITUATION

sur les immobilisations corporelles ont été supérieurs à ceux de la période précédente (1,2 million de francs) à 2,2 millions de francs. Lausanne a investi dans de nouveaux locaux. Dans le même temps, un amortissement unique relativement élevé a été effectué suite à une réévaluation de l'immeuble «Möschberg» de la BAS. Au final, l'année 2015 s'est terminée sur un résultat de 1,8 million de francs. Après déduction des impôts de 395'932 francs, le bénéfice de l'exercice est de 1,4 million de francs. Soit une augmentation de 23,3 pour cent par rapport à l'année précédente.

Proposition de répartition du bénéfice

Le conseil d'administration demandera à l'assemblée générale du 29 avril 2016 une affectation de 1,3 million de francs à la réserve légale générale et le versement de 1,45 pour cent de la valeur nominale par action à partir des réserves issues d'apports de capital exonérés d'impôts. A l'occasion des 25 ans de la banque, le conseil d'administration demande par ailleurs une dotation au Fonds d'innovation à hauteur de 250'000 francs et non de 100'000 francs, comme les autres années.

Révision résultant du Code des obligations

Les présents comptes annuels ont été approuvés le 23 février 2016 par le conseil d'administration. Le rapport de révision (cf. page 42 du présent document) a été remis en texte normal.

4.2 Commentaires sur l'évolution de la clientèle

Fin 2015, la BAS comptait 30'617 clientes et clients.* L'évolution de ce nombre durant l'année sous revue a

été fortement marquée par les mesures prises et annoncées par la BAS en réaction à l'introduction des taux d'intérêt négatifs par la BNS. Avant l'annonce, les nouvelles ouvertures augmentaient de façon constante; à partir d'octobre, clôtures de comptes et nouvelles ouvertures se sont fortement contrebalancées. En fin d'année, l'accroissement des relations clientèle s'élevait à 976.

Reports parmi les avoirs de la clientèle

Au sein des avoirs de la clientèle, les reports ont été nets en faveur des formes de placement sur le long terme, comme souhaité. Les comptes 7sur7 ont enregistré des retraits ou des transferts de plus de 65,2 millions de francs (-33,8 pour cent) et les comptes courants environ 21,5 millions de francs (-17,4 pour cent) d'argent placé à court terme. 41,3 millions de francs sont allés alimenter le compte 7sur7 Plus lancé au 1^{er} janvier 2015 et réservé aux actionnaires détenant au moins 10 actions BAS. Fin 2015, plus de 900 clientes et clients avaient opté pour un tel compte. D'autre part, le volume sur les comptes d'épargne et de placement a baissé de 24,1 millions de francs. Mais par rapport à l'année précédente, 23,2 pour cent d'obligations de caisse d'encouragement supplémentaires ont été souscrites. Le volume sous dépôts a également progressé de 83,9 millions de francs (+28,0 pour cent) à 384,1 millions de francs.

* Les commentaires sur l'évolution de la clientèle sont basés sur les données provenant du nouveau système d'information, ce qui restreint la comparabilité avec les valeurs des années précédentes. D'après l'ancien mode de calcul, la BAS compterait 1'135 client-e-s supplémentaires, passant de 33'224 à 34'359.

Dynamisme dans les placements

Fin 2015, l'équipe du conseil en placement accompagnait 2'106 personnes ou institutions (année précédente: 1'972), représentant une fortune totale de 727 millions de francs, soit 56 millions de francs de plus que l'année précédente.

Hausse de la demande des mandats de gestion de fortune

Pour faire face au manque persistant de possibilités de placements dû au contexte de taux bas, la BAS a lancé en mai 2014 de nouveaux mandats de gestion de fortune orientés vers l'impact. Fin 2015, 265 mandats avaient déjà été conclus pour un volume total de 170,1 millions de francs. 51 d'entre eux, pour un volume de 17,0 millions de francs, sont des mandats d'impact, c'est-à-dire qu'ils ont un impact positif particulièrement élevé sur l'environnement et la société. 40 mandats de conseil portent sur l'accompagnement complet et proactif des clientes et clients. Les prestations pour les 1'373 mandats de conseil sont facturées sur la base d'honoraires. L'évolution réjouissante de l'activité de gestion de fortune montre que l'orientation vers les placements durables choisie par la BAS est bien accueillie.

Légère croissance des affaires de crédit et taux d'intérêt moyen en baisse

En 2015, les crédits ont progressé de 60,4 millions de francs. Tandis que la demande liée aux énergies renouvelables a baissé du fait des incertitudes en matière de rétribution à prix coûtant (RPC) du courant injecté, la demande en crédit pour les coopératives de logement d'utilité publique est restée élevée malgré une plus forte guerre

RAPPORT DE SITUATION

des prix. Il faut également mentionner le durcissement de la réglementation en matière de logement pour le propre usage qui a ralenti l'activité. Concernant la clientèle entreprise, les amortissements ont dépassé les attentes: du fait des taux d'intérêt négatifs, des hypothèques ont été remboursées afin de résorber les liquidités propres. Une grande partie des nouvelles affaires de crédit portait sur des financements de travaux qui ne seront à payer que courant 2016/2017.

Taux d'intérêt moyen des hypothèques en baisse

Une grande partie des hypothèques à taux fixe a été renouvelée en 2015 à des taux d'intérêt inférieurs. En association avec des taux d'intérêt globalement inférieurs des nouvelles affaires, cela a entraîné une baisse supplémentaire du taux d'intérêt moyen. La demande continue de concerner avant tout les hypothèques à longue échéance. La part des hypothèques à taux fixe a encore augmenté.

Une bonne performance en matière de durabilité

Depuis 2015, la BAS mesure sa performance en matière de durabilité avec la Sustainable Banking Scorecard de la Global Alliance for Banking on Values. Cette norme a été développée spécialement pour les banques qui privilégient une orientation sociale et écologique. Elle évalue l'effet socio-écologique d'une banque, l'orientation de son activité sur l'économie réelle ainsi que sa résilience financière. La BAS obtient de bons résultats dans les trois domaines et sa performance globale est qualifiée d'exemplaire.

L'activité de crédit, en tant que pilier central des recettes de la BAS,

a contribué de façon déterminante à cette bonne note. Pour chaque crédit qu'elle octroie, la BAS indique si le projet financé a une valeur ajoutée sociale ou écologique. La part des prêts (y compris les limites accordées) avec valeur ajoutée atteignait 83 pour cent fin 2015, ce qui correspond à l'objectif défini par la BAS. Le volume des crédits d'encouragement a légèrement reculé et s'élevait en fin d'année à 125,6 millions de francs (- 7,8 pour cent). L'intérêt sur les crédits d'encouragement est variable. Ce type de crédit n'est utilisé que dans certaines situations particulières dans le contexte actuel de taux bas.

4.3 Situation actuelle par rapport à certains thèmes en matière de régulation

Une base de fonds propres croissante

Les fonds propres pouvant être pris en compte sont passés de 102,3 à 109,9 millions de francs durant l'exercice sous revue. Les raisons à cela sont l'augmentation de capital de 3,0 millions de francs en janvier 2015 et l'affectation conséquente déjà mentionnée aux autres provisions (réserves latentes). De ce fait, le ratio de fonds propres pondéré en fonction des risques a augmenté malgré la croissance du volume d'affaires à 13,98 pour cent (+ 0,52 pour cent).

Fin 2015, le ratio de levier introduit par la FINMA au 1^{er} janvier 2015 atteignait à la BAS une valeur de 6,04 pour cent, dépassant ainsi nettement le minimum de 3,00 pour cent qui sera exigé à partir de 2018. Les chiffres clés sur les prescriptions de fonds propres figurent à la page 12 du présent document.

Un large actionariat

Fin 2015, la BAS était entre les mains de 5'212 actionnaires, soit 144 de plus que l'année précédente. La Fondation collective Nest reste la plus grande actionnaire, avec 4,4 pour cent des droits de vote. A l'automne 2015, une nouvelle caisse de pension a décidé de participer à la BAS: ALSA PK. Elle a souscrit des actions de catégorie B pour 3,0 millions de francs. Ses droits de vote sont ainsi inférieurs à 3,0 pour cent. La composition détaillée de l'actionariat peut être consultée à la page 34 de ce document.

Une campagne de souscription d'actions réussie

En 2015, des actionnaires, nouveaux et anciens ont souscrit des actions supplémentaires pour une valeur totale de 22,9 millions. L'inscription au registre du commerce et donc l'imputation aux fonds propres de la banque s'effectuera début 2016. Deux fois plus d'actions que l'année précédente ont été souscrites dans le cadre de la campagne de mobilisation 2015.

Des liquidités élevées

La BAS dispose toujours de liquidités élevées. L'indicateur LCR (Liquidity Coverage Ratio) mis en place par la FINMA et applicable depuis le 1^{er} janvier 2015 a été nettement dépassé durant l'ensemble de l'exercice sous revue. Au 4^e trimestre 2015, le LCR atteignait 273 pour cent (exigence légale: 100 pour cent). Les chiffres clés sur le LCR figurent à la page 13 du présent document.

RAPPORT DE SITUATION

5 ÉVALUATION DES RISQUES

La BAS suit une politique prudente en matière de risques. Elle veille à un rapport équilibré entre risque et rendement et elle pilote activement les risques. Le conseil d'administration examine la situation de l'institut en matière de risques à un rythme clairement défini. Il a édicté un règlement qui garantit que tous les risques importants soient enregistrés, circonscrits et surveillés. Un rapport de situation permet au conseil d'administration et à la direction d'avoir une image complète de la situation de la banque en matière de risques. Une fois par an au minimum, le conseil d'administration procède à une évaluation des risques et vérifie l'adéquation des mesures prises. Les explications en page 19 du présent document contiennent plus d'informations sur la gestion des risques.

En 2015, les risques principaux de la banque se situaient avant tout dans les domaines suivants:

- Contexte des taux: l'introduction des taux d'intérêt négatifs par la BNS et le contexte général de taux exceptionnellement bas représentent des risques importants pour la BAS. Une action s'imposait. La BAS a réagi par une baisse des taux d'intérêt dès avril 2015. D'autres mesures radicales qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2016 avaient été annoncées à l'ensemble de la clientèle en octobre 2015.
- Evolution sur les marchés des capitaux: par rapport à l'année précédente, les risques se sont accrus, d'autant plus que la politique de taux bas des grandes banques centrales perdure et que les tensions géopolitiques se sont

encore accentuées. La BAS prévoit toujours une volatilité élevée. Elle surveille constamment l'évolution économique et oriente sa politique de placement selon un scénario en accord avec ses attentes.

- Risques de crédit: en 2015, les prêts ont augmenté de 6,0 pour cent. 75,8 pour cent de la croissance concernant les crédits accordés sont en rapport avec le financement de grandes coopératives de logement. 14,0 autres millions de francs concernent la croissance sur le segment du logement pour le propre usage. Dans ces deux domaines, la BAS estime les risques de crédit maîtrisables. Quant aux financements de PME plus risqués, les crédits accordés ont légèrement baissé de 1,2 million de francs. En 2015, la BAS n'a pas déploré d'incidents de crédit majeurs qui auraient nécessité d'importantes corrections de valeur.
- Risques de variation des taux d'intérêt: ceux-ci se sont accrus durant l'exercice sous revue du fait de la demande élevée en financements sur le long terme. Ils sont tout de même restés dans la fourchette définie par le conseil d'administration.
- Rendement de la gestion des liquidités: les possibilités de placement pour les immobilisations financières avec des tierces parties de premier ordre ont diminué, ce qui a des répercussions sur la rentabilité de la banque au vu des liquidités élevées.
- Situation des fonds propres: par rapport à la concurrence, la situation des fonds propres de la BAS laisse peu de marge eu égard à sa croissance. La banque va donc

poursuivre conséquemment ses mesures de renforcement de sa base de fonds propres.

- Risques opérationnels: avec sa gestion active des risques opérationnels, la banque satisfait à toutes ses obligations légales et déontologiques. L'objectif est de garantir la capacité de la banque à supporter les risques et de la renforcer, mais aussi d'éviter les pertes opérationnelles. C'est ce qui instaure la confiance de toutes les parties prenantes dans la banque (réputation).

RAPPORT DE SITUATION

6 COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

6.1 Nombre moyen de postes à temps plein

Fin 2015, 96 personnes travaillaient pour la BAS (fin 2014: 90), soit 78,4 temps pleins. En moyenne, 73,4 salarié-e-s à temps plein ont travaillé pour la BAS en 2015. Durant l'exercice sous revue, 15 personnes ont quitté la banque, alors que 21 l'ont rejointe. La direction a pris le temps de les former à la culture d'entreprise de la BAS. En fin d'année, le taux de fluctuation était de 9,4 pour cent (10 pour cent l'année précédente).

6.2 Changements importants

Lors de sa séance du 10 novembre 2015, le conseil d'administration a réfléchi à la succession de son président, Eric Nussbaumer, qui ne se représentera pas lors de l'assemblée générale de 2016. Le conseil d'administration a désigné Anita Wymann, juriste, banquière et actuelle vice-présidente, pour lui succéder.

Dans le cadre de la réorganisation mise en place en 2013, la direction générale a été élargie à quatre responsables de secteur. Le 11 décembre 2015, le conseil d'administration a nommé Ursula Baumgartner comme nouvelle quatrième membre de la direction. Le 1^{er} mai 2016, elle prendra la tête du secteur Financements, que Martin Rohner, président de la direction, a dirigé à titre intérimaire au cours des trois dernières années.

7 INNOVATION ET PROJETS

La BAS examine et optimise régulièrement ses produits, services et processus.

Nouveaux produits

Avec le compte 7sur7 Plus et l'Hypothèque Actionnaire BAS, deux nouveaux produits ont été lancés en 2015, qui encouragent la participation de la clientèle à la banque et, inversement, incitent les actionnaires à entamer une relation clientèle avec la banque. Le compte 7sur7 Plus est un compte destiné au trafic des paiements aux conditions attractives réservé aux personnes qui détiennent au moins dix actions BAS. La clientèle qui contribue elle-même à la couverture en fonds propres exigée par la loi pour son financement en souscrivant des actions BAS bénéficie d'un taux d'intérêt plus avantageux à travers l'Hypothèque Actionnaire BAS.

Optimisations des processus dans l'activité de crédit et de clientèle privée

Durant l'année sous revue, les processus de crédit ont été examinés et le traitement technique optimisé. Dans le cadre de l'examen des processus de crédit, les exigences en termes de tenue des charges des immeubles de rendement ont été durcies. En outre, l'outil de mitage introduit en 2012, qui mesure la contribution au mitage d'un projet de construction, a été évalué avec un expert externe et adapté aux nouvelles conclusions.

Des mesures organisationnelles ont optimisé les processus liés aux services de base pour la clientèle privée. Désormais, toutes les étapes administratives sont centralisées au Backoffice d'Olten.

8 ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

- En septembre 2015, la représentation de la BAS à Lausanne a emménagé dans le quartier du Flon. Le projet a pu être mené à bien sans dépasser le budget alloué. Les nouveaux locaux valorisent le site de Lausanne et permettront un agrandissement ultérieur.
- En 2015, la BAS a décidé, en tant que première banque de détail suisse, d'appliquer un taux d'intérêt négatif dès le premier franc pour les opérations de paiement du quotidien sur le compte 7sur7 pour les particuliers.
- Durant l'exercice sous revue, le changement à la présidence du conseil d'administration de la BAS et la nomination d'un membre supplémentaire au sein de la direction ont été annoncés pour 2016.
- Entre la date de clôture de l'exercice et le bouclage du présent rapport le 23 février 2016, aucun événement exceptionnel ne s'est produit.

RAPPORT DE SITUATION

9 PERSPECTIVES

Le taux d'intérêt négatif imposé par la BNS et le contexte de taux exceptionnellement bas qui perdure continueront de mobiliser la BAS en 2016. Dans les opérations actives, la banque s'attend à une nouvelle érosion de la marge d'intérêts, malgré l'augmentation du volume des prêts. Son objectif est de maintenir le produit des intérêts dans ces conditions-cadres exigeantes. Dans l'activité de placements, deux mouvements contraires se profilent: d'une part, la base de clientèle s'agrandit, d'autre part, une correction du marché va sans doute s'opérer. Au final, le volume sous dépôts, les fortunes gérées et les rendements des opérations de commissions et du négoce devraient légèrement augmenter. Comme l'avait prévu la BAS, les avoirs et les obligations de caisse progressent plus lentement qu'auparavant, depuis l'ajustement des taux d'intérêt créditeurs le 1^{er} janvier 2016, mais l'évolution reste positive. Avec l'augmentation des crédits à taux fixe, les risques de variation des taux d'intérêt de la banque se sont accentués. Une hausse supplémentaire pourrait la corseter lors de l'octroi de crédits, d'où l'attention particulière accordée à cette évolution en 2016.

La période stratégique en vigueur s'achève en 2016. Le conseil d'administration définira de ce fait les priorités stratégiques pour la période 2017-2021 dans le courant de l'année. Les affaires actives de la BAS sont aujourd'hui fortement dominées par les hypothèques. Par souci de rentabilité et compte tenu de son mandat d'entreprise orienté impact, le conseil d'administration va étudier si la BAS ne pourrait pas à l'avenir intervenir elle-même comme investisseuse.

La mobilisation de fonds propres supplémentaires pour permettre l'extension des affaires actives sera étudiée de près. La banque mise ici sur ses trois piliers actuels: premièrement, former des réserves issues du bénéfice, deuxièmement, élargir l'actionnariat, troisièmement, inciter de plus grandes organisations partageant les mêmes valeurs à investir dans la BAS dans l'esprit d'un placement de portée sociale et écologique peu soumis aux fluctuations.

D'autres ajustements devront être mis en œuvre en 2016, du fait du contexte réglementaire de plus en plus restrictif et des nouvelles réglementations d'ores et déjà annoncées durant l'exercice sous revue. Les prescriptions en matière d'échanges automatiques d'informations en font notamment partie. Mais il est aussi question de la nouvelle loi sur les services financiers LSFIn, même si la BAS ne prévoit son entrée en vigueur qu'en 2017 au plus tôt. Cette nouvelle loi a pour principal objectif d'accroître la protection des investisseurs pour la clientèle de prestataires financiers.

EXIGENCES DE PUBLICATION

concernant les fonds propres et la liquidité*

Exigences de fonds propres	31.12.2015	31.12.2014	
	en CHF	en CHF	
Fonds propres pris en compte	109'936'000	102'307'000	
Fonds propres de base durs (CET1)	94'640'000	90'752'000	
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)	1'795'000	1'795'000	
Fonds propres de base (T1)	96'435'000	92'547'000	
Fonds propres complémentaires (T2)	13'501'000	9'760'000	
Fonds propres requis (Exigences minimales)	63'004'325	60'810'000	
Risques de crédit	Approche standard Suisse	54'403'448	51'781'000
Risques non liés à des contreparties	Approche standard Suisse	5'605'744	6'372'000
Risques de marché	Approche de-minimis	74'500	23'000
Risques opérationnels	Approche indicateur de base	3'238'633	3'041'000
(-) Déductions des fonds propres requis	Approche standard Suisse	-318'000	-407'000
Volant anticyclique		5'736'029	5'331'000
Somme des positions pondérées par le risque		787'554'063	760'125'000
Volant anticyclique en proportion de la somme des positions pondérées par le risque		0,73 %	0,70 %
Ratio de fonds propres			
Fonds propres de base durs (ratio CET1)		12,02 %	11,94 %
Fonds propres de base (ratio T1)		12,24 %	12,18 %
Quote-part de fonds propres réglementaires (T1 & T2)		13,96 %	13,46 %
Exigences CET1 (selon dispositions transitoires OFR)	5,23 %	8,10 %	
Exigences minimales	4,50 %	7,40 %	
Volant anticyclique	0,73 %	0,70 %	
CET1 disponible après déductions des exigences AT1 et T2	10,46 %	9,66 %	
Objectif de fonds propres CET1 (selon circ.-FINMA 2011/2)	8,13 %	8,10 %	
Objectif banque catégorie 4	7,40 %	7,40 %	
Volant anticyclique	0,73 %	0,70 %	
CET1 disponible	10,16 %	11,94 %	
Objectif de fonds propres T1 (selon circ.-FINMA 2011/2)	9,73 %	9,70 %	
Objectif banque catégorie 4	9,00 %	9,00 %	
Volant anticyclique	0,73 %	0,70 %	
Tier 1 disponible	11,75 %	12,18 %	
Objectif de fonds propres réglementaires (selon circ.-FINMA 2011/2)	11,93 %	11,90 %	
Objectif banque catégorie 4	11,20 %	11,20 %	
Volant anticyclique	0,73 %	0,70 %	
Fonds propres réglementaires disponibles	13,96 %	13,46 %	

* selon circ.-FINMA 2008/22 (publication partielle selon cm 7 ss.)

EXIGENCES DE PUBLICATION

Ratio de levier	31.12.2015	31.12.2014
	en CHF	en CHF
Leverage Ratio	6,03%	5,81%
Fonds propres de base (CET1 + AT1)	96'435'000	92'547'000
Exposition globale (Z. 021)	1'599'323'000	1'592'647'000

Ratio de liquidité à court terme	31.12.2015	31.12.2014
	Total	Total
Ratio de liquidité à court terme LCR		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	263%	265%
Moyenne 2 ^e trimestre	299%	275%
Moyenne 3 ^e trimestre	301%	285%
Moyenne 4 ^e trimestre	273%	288%
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	368'984'000	311'617'000
Moyenne 2 ^e trimestre	388'370'000	343'575'000
Moyenne 3 ^e trimestre	396'743'000	345'102'000
Moyenne 4 ^e trimestre	358'374'000	378'367'000
Sorties nettes de trésorerie		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	140'441'000	117'743'000
Moyenne 2 ^e trimestre	130'119'000	125'084'000
Moyenne 3 ^e trimestre	132'339'000	121'633'000
Moyenne 4 ^e trimestre	131'278'000	131'306'000

COMPTES ANNUELS

I BILAN

Structure du bilan au 31 décembre 2015

Actifs	Annexe	31.12.2015	31.12.2014	Ecart année précédente	
		en CHF	en CHF	en CHF	en %
Liquidités		182'853'834	258'788'846	-75'935'012	-29
Créances sur les banques		51'181'720	20'838'345	30'343'375	146
Créances sur la clientèle	7.1	95'594'849	95'311'909	282'940	0
Créances hypothécaires	7.1	973'560'138	913'421'479	60'138'659	7
Opérations de négoce	7.2	205'000	205'000	0	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	7.3	234'551	72'622	161'929	223
Immobilisations financières	7.4	263'042'688	268'296'625	-5'253'937	-2
Comptes de régularisation		2'470'143	2'782'236	-312'093	-11
Immobilisations corporelles	7.5	20'750'909	21'061'723	-310'814	-1
Autres actifs	7.6	11'061'381	5'199'050	5'862'331	113
Correctifs de valeur pour risques de défaillance	7.1, 7.11	-10'666'936	-13'671'687	3'004'751	-22
Total des Actifs		1'590'288'278	1'572'306'149	17'982'128	1
Total des créances de rang subordonné		205'000	205'000	0	0
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		205'000	205'000	0	0

COMPTES ANNUELS

I BILAN

Passifs	Annexe	31.12.2015	31.12.2014	Ecart année précédente	
		en CHF	en CHF	en CHF	en %
Engagements envers les banques		0	164	-164	-100
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		1'211'949'995	1'239'460'186	-27'510'191	-2
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7.3	4'645'062	3'212'166	1'432'896	45
Obligations de caisse		254'454'000	220'728'000	33'726'000	15
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	7.10	2'000'000	2'000'000	0	0
Comptes de régularisation		2'086'770	2'142'819	-56'048	-3
Autres passifs	7.6	749'028	581'102	167'927	29
Provisions	7.11	18'284'515	12'398'212	5'886'303	47
Réserves pour risques bancaires généraux	7.11	11'050'000	11'050'000	0	0
Capital social	7.12	69'010'700	66'043'700	2'967'000	4
Réserve légale issue du capital		7'279'431	7'172'625	106'806	1
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		7'279'431	7'172'625	106'806	1
Réserve légale issue du bénéfice		6'201'000	5'201'000	1'000'000	19
Réserves facultatives issues du bénéfice		200'000	200'000	0	0
Bénéfice reporté/perte reportée		1'016'176	1'011'811	4'365	0
Bénéfice/perte (résultat de la période)		1'361'601	1'104'365	257'236	23
Total des passifs		1'590'288'278	1'572'306'149	17'982'128	1
Total des engagements subordonnés		2'000'000	2'000'000	0	0
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		2'000'000	2'000'000	0	0

Opérations hors bilan	Annexe	31.12.2015	31.12.2014	Ecart année précédente	
		en CHF	en CHF	en CHF	en %
Engagements conditionnels	7.1, 8.1	601'424	752'178	-150'754	-20
Engagements irrévocables	7.1	16'559'000	11'950'640	4'608'360	39

COMPTES ANNUELS

II COMPTE DE RÉSULTAT

Structure du compte de résultat du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

		2015	2014	Ecart
	Annexe	en CHF	en CHF	en CHF
Résultat des opérations d'intérêts				
Produit des intérêts et des escomptes	9.1	19'066'949	20'281'201	-1'214'252
Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		5'381	8'183	-2'802
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		2'521'037	2'613'986	-92'949
Charges d'intérêts	9.1	-2'883'799	-4'573'663	1'689'864
Résultat brut des opérations d'intérêts		18'709'568	18'329'707	379'860
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	7.11, 9.4	2'580'730	-2'449'583	5'030'313
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		21'290'298	15'880'124	5'410'173
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		1'742'881	1'373'601	369'280
Produit des commissions sur les opérations de crédit		120'429	126'925	-6'496
Produit des commissions sur les autres prestations de service		1'194'454	872'585	321'869
Charges de commissions		-146'404	-169'162	22'758
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations		2'911'360	2'203'949	707'411
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur		1'037'785	587'532	450'253
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		0	0	0
Résultat des immeubles		584'922	580'806	4'116
Autres produits ordinaires		123'449	246'151	-122'703
Autres charges ordinaires		-156'984	-35'605	-121'379
Sous-total autres résultats ordinaires		551'386	791'352	-239'966
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	9.2	-9'865'151	-9'223'296	-641'855
Autres charges d'exploitation	9.3	-5'994'830	-5'560'196	-434'634
Sous-total charges d'exploitation		-15'859'981	-14'783'491	-1'076'489
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	7.5	-2'222'461	-1'239'975	-982'486
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	7.11	-5'953'337	-1'996'970	-3'956'367
Résultat opérationnel		1'755'050	1'442'522	312'528
Produits extraordinaires		2'483	354	2'129
Charges extraordinaires		0	0	0
Impôts	9.5	-395'932	-338'511	-57'421
Bénéfice/perte (résultat de la période)		1'361'601	1'104'365	257'236

COMPTES ANNUELS

III RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

	2015	2014
	en CHF	en CHF
Répartition du bénéfice/Couverture de la perte		
Bénéfice/perte (résultat de la période)	1'361'601	1'104'365
Bénéfice reporté/perte reportée	1'016'176	1'011'811
Bénéfice/perte au bilan	2'377'777	2'116'176
Répartition du bénéfice		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-1'300'000	-1'000'000
Don à l'association Fonds d'innovation	-250'000	-100'000
Report à nouveau	827'777	1'016'176

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale du 29.4.2016 une distribution, exonérée de l'impôt, de 1,45% par action issue des réserves en apports de capital.

COMPTES ANNUELS

IV PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice/perte reporté(e)	Propres parts du capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Capitaux propres au début de la période référence	66'043'700	7'172'625	5'201'000	11'050'000	1'211'811	0	1'104'365	91'783'501
Dividendes et autres distributions	0	-931'644	0	0	0	0	-100'000	-1'031'644
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves	0	0	1'000'000	0	4'365	0	-1'004'365	0
Augmentation du capital	2'967'000	1'038'450	0	0	0	0	0	4'005'450
Autres apports/injections	0	0	0	0	0	0	0	0
Acquisition de propres parts au capital	0	0	0	0	0	1'403'703	0	1'403'703
Aliénation de propres parts au capital	0	0	0	0	0	-1'403'703	0	-1'403'703
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital	0	0	0	0	0	0	0	0
Bénéfice/Perte (résultat de la période)	0	0	0	0	0	0	1'361'601	1'361'601
Capitaux propres à la fin de la période de référence	69'010'700	7'279'431	6'201'000	11'050'000	1'216'176	0	1'361'601	96'118'908

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

5.1 Indication de l'entreprise ou du nom ainsi que de la forme juridique et du siège de la Banque

Généralités

La Banque Alternative Suisse SA (BAS) est une banque à vocation écologique et sociale, qui exerce ses activités dans toute la Suisse. La BAS a son siège au Amthausquai 21 à Olten. Elle possède également une représentation à la rue du Port-Franc 11 à Lausanne et un centre de conseil à la Kalkbreitestrasse 10 à Zurich ainsi qu'un bureau d'information à la rue de Berne 10 à Genève.

Les opérations sur marges d'intérêts constituent à la fois son principal domaine d'activité et sa principale source de recettes. La BAS pratique la transparence en matière de crédits envers le public et ne travaille pas dans un but de maximisation du profit. Le concept particulier d'encouragement repose sur des obligations de caisse d'encouragement et des crédits d'encouragement et fait partie des opérations sur marges d'intérêts. Les opérations de commissions et de prestations de services se trouvent encore dans une phase de mise en place et les transactions commerciales sont sans grande importance.

Fin 2015, la BAS employait en valeur corrigée des postes à temps partiel 78 collaboratrices et collaborateurs.

Opérations au bilan

Les opérations sur marges d'intérêts – acceptation de fonds de la clientèle et prêts à la clientèle – constituent la principale source de recettes. La plus grande partie des prêts est accordée sur la base de gages fonciers sous forme d'hypothèques et de créances sur des immeubles d'habitation et

commerciaux. La BAS octroie également des crédits en comptes courants pour le commerce et l'artisanat, ainsi que des avances et des prêts, couverts pour l'essentiel, à des projets et des entrepreneuses et des entrepreneurs indépendant-e-s. Le financement est assuré exclusivement par les dépôts de la clientèle et par les fonds propres.

Les opérations interbancaires se composent principalement de transactions à court terme avec des contreparties de premier ordre.

A des fins de liquidité et de placement, elle détient dans les immobilisations financières un portefeuille composé principalement d'obligations en francs.

La BAS gère le risque de taux de son bilan par le biais de swaps de taux.

Opérations de commissions et de prestations de service

Les principaux revenus des opérations de commissions et de prestations de service sont générés par la gestion de fortune, le négoce de titres et la gestion de dépôt pour la clientèle, les placements fiduciaires et le trafic des paiements. La clientèle privée et institutionnelle et des entreprises commerciales ou industrielles ont recours à ces services.

Les opérations de commissions et de prestations de service jouent encore un rôle secondaire et comprennent notamment les virements pour les clientes et les clients, le négoce de parts de fonds de placement et de propres actions, l'octroi de cautionnements et de garanties bancaires ainsi que l'intermédiation dans le domaine des prêts fiduciaires.

Autres secteurs d'activité

Pour assurer la liquidité nécessaire, la BAS procède à des placements auprès d'établissements bancaires helvétiques de premier ordre ainsi que dans des immobilisations financières.

Transactions commerciales

Les revenus des transactions commerciales résultent du négoce de devises et de titres pour le propre compte de la Banque. Le négoce de devises et de titres est effectué sans qu'elle détienne elle-même de portefeuille important.

5.2 Explications concernant la gestion des risques, notamment le traitement du risque de fluctuation de taux d'intérêt, d'autres risques de marché et des risques de crédit

Evaluation des risques

Une identification périodique et systématique des risques évalue les principaux risques encourus par la société, leur probabilité de survenance et leurs conséquences financières. Des mesures adéquates décidées par le conseil d'administration permettent d'éviter, de limiter ou de couvrir ces risques. Les risques assumés par la société elle-même font l'objet d'une surveillance systématique. La dernière évaluation des risques par le conseil d'administration date du 11.12.2015. En vertu de cette évaluation, aucune provision ni correction de valeur particulière n'est nécessaire dans les présents comptes annuels.

Gestion des risques

La gestion des risques repose sur le règlement relatif aux risques, qui est examiné au moins une fois par an

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

par la direction générale et le conseil d'administration. Des limites claires sont fixées pour les différents risques et leur respect est surveillé en permanence.

Risques de crédit

Cette rubrique regroupe tous les engagements pouvant entraîner une perte si les contreparties ne sont pas en mesure de remplir leurs obligations.

La politique de crédit repose sur des principes éprouvés et reconnus. L'octroi de crédits est soumis à des critères de qualité éthiques et financiers précis ainsi qu'à des limites de compétences. Les risques de crédits sont régulièrement contrôlés dans le cadre d'un système de rating interne. L'analyse porte tant sur la crédibilité que sur la solvabilité et des mesures sont prises en conséquence. Dans le domaine immobilier, la BAS s'appuie sur ses propres évaluations ainsi que sur celles d'experts et d'experts reconnu-e-s en matière d'estimation.

Prêts à la clientèle: dans le domaine des crédits, nous appliquons à la lettre les principes suivants de prévention des risques:

- Réduction des risques par l'examen efficient de la solvabilité (rating), la compétence en matière de traitement des crédits, une structure d'organisation permettant de limiter les risques, un traitement adéquat et une surveillance intégrée des crédits.
- Diversification des risques par la répartition du montant destiné aux crédits sur autant de preneuses et preneurs de crédits que possible et la prévention des concentrations dans certaines catégories de preneuses et preneurs de crédit, branches et régions. Nous avons

défini des plafonds de crédit dépendant du type de couverture et de la notation (rating) de la cliente ou du client.

Tous les prêts à la clientèle sont contrôlés périodiquement. La fréquence du contrôle dépend de la solvabilité de la cliente ou du client, du montant du crédit ainsi que de la qualité des garanties. Au moindre signe de dégradation d'un crédit, nous procédons immédiatement à une analyse de la relation de crédit.

Au siège, des spécialistes en restructuration et en évaluation d'entreprises sont à la disposition de la clientèle et des conseillères et conseillers pour traiter des questions particulièrement complexes. Les corrections de valeur et provisions sont contrôlées et ajustées au minimum une fois par trimestre.

Le suivi des **risques de fluctuation de taux** est assuré au moyen d'analyses périodiques, ce qui permet à la BAS, le cas échéant, de limiter les effets négatifs sur le produit net d'intérêts. Elle fait appel à cet effet à des mesures appartenant au domaine classique des opérations influant sur le bilan ainsi qu'aux «swaps» sur taux d'intérêt. Les instruments tels que les «futures» sur taux d'intérêt, les «caps», les «floors» et les «forward rate agreements» ne sont pas utilisés.

Les **risques de marché et de liquidités** font l'objet d'une surveillance et d'une limitation conformes à la législation sur les banques. Les risques d'exploitation sont réduits au moyen de directives relatives à l'organisation interne.

Pour restreindre les **risques juridiques**, les organes de la banque ont recours, si nécessaire, à des avocates et avocats indépendant-e-s.

Les organes dirigeants de la BAS reçoivent régulièrement des informations appropriées sur sa situation en matière de patrimoine, de finances, de liquidités et de bénéfices, ainsi que sur les risques y afférents.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est défini comme «le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel et à des systèmes internes ou à des événements extérieurs». Ce risque est limité au moyen de règlements internes, de directives relatives à l'organisation et d'aides au travail correspondantes ainsi que par des contrôles internes. La révision interne examine régulièrement le système de contrôle interne et rend directement son rapport au conseil d'administration.

Conformité et risques juridiques

La direction générale et le service du contrôle de la conformité (compliance) veillent à ce que l'activité de la BAS soit en adéquation avec les exigences réglementaires en vigueur et avec les obligations de diligence d'un intermédiaire financier. Ils sont responsables du contrôle des exigences et développements de l'autorité de surveillance, du législateur ou d'autres organisations. Ils veillent en outre à ce que les directives et règlements soient ajustés en fonction des évolutions réglementaires et à ce qu'ils soient respectés.

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

5.3 Commentaires relatifs aux méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Son système de notation donne à la BAS l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Le suivi des risques de défaillance pendant toute la durée du crédit est garanti par une actualisation constante de la notation du crédit et une communication régulière avec la clientèle. Le système de notation comporte treize niveaux. Il permet d'évaluer les risques lors de l'attribution du crédit sur la base des pertes moyennes escomptées.

La banque classe toutes les créances dans l'une des treize catégories de notation. Les prêts des catégories 11, 12 et 13 sont considérés comme compromis et font l'objet de corrections de valeur individuelles. Pour les catégories de notation 1 à 10, des corrections de valeur pour les risques de défaillance latents sont en outre constituées. Dans le système, un facteur de risque de défaillance statistique est attribué à chaque catégorie de notation qui permet de calculer une correction de valeur par crédit et couverture pondérée.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que la débitrice ou le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles.

Les prêts sont considérés comme compromis au plus tard lorsque les paiements convenus contractuellement (capital et/ou intérêt) sont en souffrance depuis plus de 90 jours.

Les créances compromises sont évaluées à la valeur de liquidation, tout comme d'ailleurs les éventuelles sûretés obtenues, et une correction de valeur est effectuée en tenant compte de la solvabilité du débiteur. La valeur de liquidation désigne une estimation de la valeur d'aliénation réalisable, dont sont retranchés les coûts de détention ainsi que les charges de liquidation. Une créance n'est plus considérée comme compromise si elle ne doit plus être évaluée à la valeur de liquidation, c'est-à-dire quand le service d'intérêt et d'amortissement est de nouveau assuré normalement et qu'un éventuel dépassement du taux d'avance est écarté.

La dépréciation de valeur se mesure d'après la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont on peut escompter la récupération compte tenu du risque de la contrepartie et du produit net de la réalisation des éventuelles sûretés.

La valeur la plus basse correspond au montant le moins élevé résultant de la comparaison de la valeur d'acquisition et de la valeur de liquidation.

5.4 Commentaires sur l'évaluation des garanties, notamment sur des critères importants appliqués à la détermination des valeurs vénales et des valeurs de nantissement

Les garanties sont systématiquement évaluées selon des principes uniformes. L'évaluation des gages immobiliers tient compte du caractère de l'immeuble. Le taux d'avance maximal d'un prêt diffère selon l'objet et n'est accordé que si la preneuse ou le preneur de crédit est en mesure de l'assumer.

Maisons individuelles et appartements en propriété

La méthode hédoniste, une méthode scientifique reposant sur le principe suivant est appliquée: la demandeuse ou le demandeur est prêt-e à payer une certaine somme pour chaque caractéristique d'un objet donné. Elle ou il paie tant de francs pour une situation attrayante, tant de francs pour un aménagement de qualité supérieure, etc. La valeur vénale évaluée est égale à la somme des montants que la demandeuse ou le demandeur est prêt-e à payer pour toutes les caractéristiques retenues.

Habitations collectives et immeubles commerciaux

De manière générale, l'évaluation repose sur la méthode de la valeur de rendement ou sur celle du «discounted cash flow».

Installations fixes

Les installations de production d'énergie, p. ex., ainsi que les installations d'immeubles industriels et commerciaux sont évaluées selon la méthode du «discounted cash flow» et celle de la valeur réelle.

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

Cas particuliers

Nous appliquons aux objets spéciaux, terrains à bâtir, projets de lotissement et terrains agricoles des valeurs auxiliaires calculées selon la méthode de la valeur réelle, la méthode de la valeur comparative, le modèle de l'option réelle ou des valeurs officielles.

5.5 Commentaires sur la politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés y compris les commentaires en lien avec l'utilisation de la comptabilité de couverture (Hedge accounting)

Des transactions sur des instruments financiers dérivés pour le compte de la banque ne sont en principe pas prévues, à l'exception des opérations à terme sur devises.

La banque peut utiliser des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion des actifs et des passifs (ALM) afin de gérer le bilan et couvrir les risques de variation des taux (opérations de couverture). Il peut s'avérer nécessaire de prendre des mesures, notamment lorsque les tolérances aux risques définies par la banque pour la gestion des risques de taux ne seraient pas respectées. L'utilisation d'instruments financiers dérivés afin de se prémunir contre les risques de taux est décidée aussi bien sur la base de transactions individuelles que sur la base des évaluations ALM trimestrielles. Les relations de couverture ainsi que les objectifs et stratégies de gestion des risques sont documentés lors de la conclusion des opérations de couverture sur dérivés. Nous vérifions l'efficacité de la relation de couverture au moins à chaque date de clôture du bilan. Ce faisant, nous évaluons comment la situation actuelle en matière de risque de taux se présente sur le plan calculatoire sans et avec des instruments de couverture, et nous procédons à des ajustements en conséquence. On peut partir du principe que la relation de couverture est efficace lorsque les instruments de couverture utilisés permettent de réduire le risque de taux auquel

s'expose la banque, selon le but poursuivi lors de la conclusion de la relation de couverture.

5.6 Commentaire des événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement avec un effet significatif sur la situation de la banque en matière de patrimoine, de finances et de résultats n'est survenu après la date du bilan.

5.7 Motifs qui ont conduit à une démission de l'organe de révision avant le terme de son mandat

L'organe de révision n'a pas démissionné avant le terme de son mandat.

COMPTES ANNUELS

VI PRINCIPES DE COMPTABILISATION AU BILAN ET D'ÉVALUATION

6.1 Indication du type de comptes et, éventuellement, du type de standard comptable international reconnu par la FINMA, ainsi que des principes de comptabilisation et d'évaluation des différents postes du bilan et des opérations hors bilan

Bases

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation respectent le Code des obligations, les directives suisses de présentation des comptes pour les banques telles qu'elles sont stipulées dans la loi sur les banques, son ordonnance et les dispositions d'exécution de la FINMA, ainsi que les dispositions statutaires.

Principes généraux

La Banque Alternative Suisse établit un bouclage individuel statutaire avec une présentation fiable. La situation économique de l'entreprise y est présentée de façon qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée.

Les comptes sont établis selon l'hypothèse que l'entreprise poursuivra ses activités. La comptabilisation se fait aux valeurs de continuité.

Les actifs, engagements et opérations hors bilan sont évalués individuellement.

La comptabilité et l'établissement des comptes se font dans la monnaie nationale (franc suisse).

Lorsque, au cours de la période de référence, des erreurs survenues durant les périodes précédentes sont mises à jour, elles sont corrigées par des écritures affectant le compte de résultat du bouclage de la période de référence. La correction peut être saisie dans les rubriques «charges extraordinaires» ou «produits extraordinaires» lorsqu'il s'agit d'opérations étrangères à l'exploitation.

Saisie et comptabilisation

Toutes les opérations sont comptabilisées dans les livres de la banque au moment de leur conclusion et évaluées à partir de ce moment conformément aux principes suivants. Les opérations sur titres ainsi que le trafic des paiements pour les clientes et les clients sont portés au bilan à partir de la date de règlement.

6.2 Indications relatives au traitement des différences de conversion des monnaies étrangères, à la méthode de conversion utilisée et aux principaux cours de conversion

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour en vigueur. Les actifs monétaires sont convertis le jour du bilan au taux de change moyen en vigueur et portés au compte de résultat. Les différences de change entre le moment de la conclusion de la transaction et son exécution sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les cours suivants ont été appliqués pour les conversions de monnaie:

Cours à la date du bilan 2015:

- EUR 1,0836
- USD 0,9910

6.3 Indications relatives à la saisie des opérations

Liquidités, créances et engagements envers les banques

Ces positions sont évaluées à la valeur nominale. Pour les risques identifiables, des corrections de valeur/des provisions doivent être constituées au cas par cas.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires, engagements envers des clientes et des clients

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale diminuée des corrections de valeur nécessaires pour les risques de défaillance.

Portefeuilles de négoce en titre et métaux précieux

Les portefeuilles de négoce sont évalués à la valeur du cours à la date du bilan. Les positions qui ne sont pas négociées auprès d'une Bourse agréée ou pour lesquelles il n'existe pas de valeur vénale représentative sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse.

Valeurs de remplacement négatives et positives des instruments financiers dérivés

Les opérations à terme sont évaluées au cours du contrat. Les risques identifiables doivent faire l'objet de corrections de valeur individuelles.

Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Les résultats des opérations de couverture sont saisis sous la même position de résultat que celle des résultats de l'opération couverte.

COMPTES ANNUELS

VI PRINCIPES DE COMPTABILISATION AU BILAN ET D'ÉVALUATION

Immobilisations financières

Les titres de créance à taux fixe ainsi que les emprunts convertibles et à option ne faisant pas partie des positions de négoce sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, si la banque n'a pas l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance.

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à leur échéance sont évalués selon la «accrual method». L'agio ou le disagio est régularisé dans la position de bilan pendant toute la durée jusqu'à l'échéance. Des gains ou pertes d'intérêts résultant d'aliénation ou de remboursement anticipé sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue.

Les titres de participation, parts de placements collectifs de capitaux et les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédits et destinés à la revente sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Pour les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédits et destinés à la revente, la valeur la plus basse correspond au montant le moins élevé résultant de la comparaison de la valeur d'acquisition et de la valeur de liquidation.

Participations

Les actions et autres titres de participation doivent être attribués à la position «Participations» quelle que soit la part donnant droit au vote, s'ils ont été acquis dans l'intention d'effectuer un placement de longue durée. L'évaluation se fait au prix de revient, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation.

Immobilisations corporelles

L'évaluation se fait au prix de revient, déduction faite des corrections de valeur qui se révèlent nécessaires.

Les immobilisations corporelles (informatique*, mobilier, machines de bureau et systèmes de sécurité) sont amorties au taux de 50 %.

Ce taux est calculé sur la valeur résiduelle.

Les immeubles figurent au bilan à la valeur d'achat, qui inclut les investissements déjà effectués sous déduction des amortissements nécessaires. Les bâtiments sont amortis sur une durée d'utilisation estimée à 50 ans.

Les immobilisations corporelles qui sont détenues à des fins de rendement (par ex. immeubles loués) doivent être portées au bilan à leur valeur d'acquisition, respectivement à leur valeur de rendement si celle-ci est plus basse. L'évaluation annuelle de la valeur de rendement repose sur une comparaison avec des objets similaires ou sur le rendement (flux monétaire) escompté compte tenu d'un taux d'actualisation correspondant au risque.

Les investissements à des fins de plus-values dans des immobilisations corporelles de rendement doivent être activés.

Obligations de caisse

Les obligations de caisse sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Emprunts

Les emprunts sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Provisions

Une provision est un engagement probable, fondé sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables de manière fiable.

Le montant de la provision est déterminé par une analyse de l'événement du passé ainsi que sur la base d'événements survenus postérieurement à la date de clôture du bilan, si ceux-ci contribuent à éclaircir la situation. Le montant doit être estimé en fonction du risque économique calculé de manière aussi objective que possible. Lorsque le facteur temps joue un rôle significatif, le montant de la provision doit être la valeur escomptée. Le montant des provisions doit correspondre à l'espérance effective des sorties futures de fonds. Il doit prendre en compte la probabilité et la fiabilité liées à ces sorties.

La sous-position «Autres provisions» peut contenir des réserves latentes.

Réserves pour risques bancaires généraux

Ces réserves sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Les réserves pour risques bancaires généraux sont soumises à l'impôt et font partie des capitaux propres.

Propres titres de créances et de participation

Les propres titres de participation acquis sont saisis au moment de l'acquisition au coût de revient et déduits des fonds propres sous la position «propres parts au capital». Il n'est procédé à aucune évaluation ultérieure.

Le produit de la revente provenant des propres titres de participation est comptabilisé sous la position «réserve

* A partir de la date du fonctionnement opérationnel

COMPTES ANNUELS

VI PRINCIPES DE COMPTABILISATION AU BILAN ET D'ÉVALUATION

légale issue du bénéfice». La position «propres parts au capital» est réduite du montant du coût de revient correspondant à la revente.

Engagements de prévoyance

La détermination des répercussions économiques effectives des engagements de prévoyance repose sur les comptes annuels des institutions de prévoyance établis conformément à la norme SWISS GAAP RPC 26. On examine s'il existe pour la banque un avantage économique ou un engagement économique découlant d'excédents de couverture ou de découverts dans l'institution de prévoyance. Les avantages économiques ne sont pas activés. En revanche, les risques sont provisionnés dans le bilan.

Les cotisations des employeurs dues aux institutions de prévoyance affiliées sont comptabilisées au fur et à mesure dans le compte de résultat (position «charges de personnel»).

Impôts

Sont considérés comme charges fiscales l'impôt sur le capital de l'année en cours et les impôts sur le revenu effectivement payés et dus.

Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont comptabilisées à leur valeur nominale. Pour les risques de perte identifiables, des provisions sont constituées dans le passif du bilan.

6.4 Motivation des modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation affectant l'année de référence, avec indication et commentaire de leurs influences, notamment sur les réserves latentes

Les principes de comptabilisation et d'évaluation ont été adaptés en raison de la modification des normes comptables suisses concernant les banques. Cela a parfois conduit à des réajustements des valeurs de l'année précédente (adaptation aux nouvelles directives concernant la structure minimale). Conformément aux normes comptables suisses relatives aux banques, il n'a été procédé à aucune réévaluation des chiffres de l'année précédente.

En vertu de l'art. 69, al. 1 OB, la banque fait usage de son droit stipulé dans les dispositions transitoires et inscrit globalement à l'actif comme poste négatif les corrections de valeur pour les risques de défaillance pendant la période de transition. Les tableaux de l'annexe aux comptes annuels ont également été adaptés pour tenir compte de ces dispositions transitoires. La banque répartit toutes les créances dans l'une des treize classes de rating. Les prêts des classes 11, 12 et 13 sont considérés comme compromis et font l'objet d'une provision individuelle. Désormais, les prêts des classes 1 à 10 (auparavant 9 à 10) feront en plus l'objet de correctifs de valeur pour risques latents. Le système enregistre, pour chaque classe de risque, un facteur de défaillance statistique qui sert à calculer un correctif de valeur pour chaque crédit et une couverture pondérée. En raison de ce changement de procédure, les correctifs de valeur pour risques latents ont enregistré une baisse unique de CHF 275'735.

Les ajustements des principes de comptabilisation et d'évaluation de la banque par rapport à l'année précédente n'ont conduit à aucun changement significatif dans l'évaluation de sa situation économique. Aucun effet sur les réserves latentes n'a été constaté.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan	Nature des couvertures				Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture		
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Créances (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Créances sur la clientèle	25'561'943	11'019'894	59'013'012		95'594'849
Créances hypothécaires					
Immeubles d'habitation	714'959'891	0	747'466		715'707'357
Immeubles commerciaux	18'132'656	0	0		18'132'656
Artisanat et industrie	200'486'142	0	0		200'486'142
Autres	39'233'983	0	0		39'233'983
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
	31.12.2015	998'374'615	11'019'894	59'760'478	1'069'154'987
	31.12.2014	942'583'461	7'945'654	58'204'272	1'008'733'387
Total des corrections de valeur compensées avec les prêts					-10'666'936
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)					
	31.12.2015				1'058'488'051
	31.12.2014				995'061'700
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels		0	0	601'424	601'424
Engagements irrévocables		6'585'000	0	9'974'000	16'559'000
Total hors bilan					
	31.12.2015	6'585'000	0	10'575'424	17'160'424
	31.12.2014	3'070'658	0	9'632'160	12'702'818

Présentation des créances compromises		Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Monant net	Corrections de valeur individuelles
			en CHF		en CHF
Créances compromises					
	31.12.2015	12'871'570	4'075'645	8'795'925	8'795'925
	31.12.2014	20'669'006	9'643'190	11'025'816	11'221'075

Commentaire concernant des changements significatifs dans les créances compromises:

Au 31.12.2015, le montant net des créances compromises est en recul de CHF 2'229'891 et le montant des provisions de CHF 2'425'150.

Nos évaluations des risques se fondent systématiquement sur le principe de précaution. Durant l'exercice, cinq nouvelles positions à risque ont été confronté à des difficultés commerciales imprévisibles. Les créances compromises totalisent 18 positions de crédit: 8 positions concernent des PME et totalisent CHF 2'733'116, 2 positions concernent le domaine de l'agriculture et totalisent CHF 194'435, 2 positions concernent les énergies renouvelables et totalisent CHF 5'122'169, 2 positions concernent des petites structures d'habitation et totalisent CHF 1'712'930, 1 position concerne une grosse structure d'habitation et totalise CHF 1'669'000, 3 positions concernent des objets immobiliers commerciaux et totalisent CHF 1'439'920.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.2 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

Actifs	31.12.2015	31.12.2014
	en CHF	en CHF
Opérations de négoce	205'000	205'000
Titres de dettes, dont propres emprunts obligataires et obligations de caisse	205'000	205'000
Total des actifs	205'000	205'000
dont titres admis en pension	0	0

7.3 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de couverture*		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
	en CHF	en CHF	en CHF
Instruments de taux	0	4'412'146	29'590'000
Swaps	0	4'412'146	29'590'000
Devises	234'551	232'916	5'376'194
Contrats à terme	234'551	232'916	5'376'194

Total avant prises en comptes des contrats de netting		
31.12.2015	234'551	4'645'062
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	234'551	4'645'062
31.12.2014	72'622	3'212'166
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	72'622	3'212'166

Total après prises en comptes des contrats de netting	Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
	en CHF	en CHF
31.12.2015	234'551	4'645'062
31.12.2014	72'622	3'212'166

Repartition selon les contreparties	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
	Valeurs de remplacement positives (après prises en comptes des contrats de netting)		
31.12.2015	0	234'551	0

* Instruments de couverture selon cm 431 ss.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.4 Répartition des immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Titres de créances	261'452'249	266'705'892	271'912'170	276'203'543
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	261'452'249	266'705'892	271'912'170	276'203'543
Titres de participation	389'938	390'233	533'382	439'779
dont participations qualifiées*	0	0	0	0
Immeubles	1'200'500	1'200'500	1'200'500	1'200'500
Total	263'042'687	268'296'625	273'646'052	277'843'822
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	169'675'163	203'211'659	177'159'970	215'715'093

Répartition des contreparties selon la notation**	AAA à AA-	A+ à A-	BBB+ à BBB-	BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans rating
	en CHF 1'000	en CHF 1'000				
Titres de créances: valeurs comptables						
31.12.2015	208'973'284	21'065'175	7'413'791	0	0	24'000'000

* au moins 10% du capital ou des voix

** La banque se base sur les ratings établis par S&P, Moody's et la Banque Cantonale de Zurich.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.4 Répartition des immobilisations financières (suite)

Titres de créances	31.12.2015	31.12.2014		31.12.2015	31.12.2014
	en CHF	en CHF		en CHF	en CHF
Confédération	51'942'181	62'727'392	Österreichische Kontrollbank	2'993'777	2'992'694
Cantons			Orange	1'006'602	1'015'000
Bâle-Campagne	1'002'345	1'002'720	Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA	5'048'946	5'057'383
Bâle-Ville	12'557'051	12'725'955	Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA	18'821'864	18'987'833
Berne	8'696'409	8'850'675	Rabobank Nederland	0	4'562'330
Genève	9'232'212	9'291'155	Banque Raiffeisen de Olten	7'000'000	0
Soleure	6'620'818	4'615'916	Régie autonome des transports Parisiens RATP	1'047'025	1'073'518
Tessin	2'004'380	2'005'365	Regiobank Solothurn	5'000'000	5'000'000
Zurich	9'367'676	9'369'143	République d'Autriche	1'770'934	1'809'781
Banque Cantonale d'Argovie	4'204'616	4'330'749	Banque Cantonale de Schaffhouse	2'999'821	2'999'604
Baloise Holding	1'999'337	1'999'198	Banque Cantonale de Schwyz	3'002'710	3'003'111
Bank Gantrisch	3'000'000	0	Spar- und Leihkasse Bucheggberg	3'000'000	3'000'000
Bank Nederlandse Gemeenten (BNG)	4'530'590	4'543'092	Banque Cantonale de St-Gall	7'311'142	7'502'289
Bank Thalwil	3'000'000	0	Ville de Berne	1'999'320	1'999'243
Banque Cantonale Vaudoise	2'992'795	2'992'135	Ville de Bienne	3'173'233	3'225'994
Banque Cantonale de Bâle-Campagne	4'109'980	4'139'338	Ville de Lausanne	3'000'000	3'000'000
Banque Cantonale de Bâle	3'999'974	3'999'964	Ville de Lugano	1'990'018	1'987'998
Central America Bank CABEI	500'580	500'722	Swedbank Mortgage AB	999'945	999'916
CAF Development Bank of Latin America	3'500'264	2'004'092	Swiss RE	0	3'000'448
Coop société coopérative	4'807'544	4'811'861	Swisscom	4'517'810	4'520'444
Deutsche Bahn	5'119'640	5'146'233	Banque Cantonale de Zoug	2'002'019	2'002'437
Eksportsfinans ASA	599'646	599'576	Banque Cantonale de Zurich	2'000'582	2'000'862
Centrale d'émission pour la construction de logement (ccl)	2'495'712	2'499'888	Total	261'452'249	266'705'892
Engadiner Kraftwerke	2'033'461	2'076'483	Titres de participation	389'938	390'233
Entwicklungsbank des Europarates CEB	1'989'098	1'987'580	Immeuble	1'200'500	1'200'500
Ersparniskasse Rüeggisberg Genossenschaft	3'000'000	3'000'000	Total des immobilisations financières	263'042'687	268'296'625
Eurofima	4'605'245	4'708'563			
FMO Development Bank Netherlands	2'200'021	4'235'634			
Banque Cantonale de Fribourg	3'995'885	3'995'208			
Galenica SA	1'000'000	1'000'000			
Banque Cantonale de Glaris	1'495'383	1'494'156			
Hilti SA	1'002'457	1'003'325			
Kommunalbanken AS	1'032'719	1'056'807			
Kommuneinvest i Sverige AB	5'113'871	5'235'513			
Nederlandsche Waterschapsbank	3'998'553	3'997'859			
Banque Cantonale Neuchâteloise	4'017'131	4'020'350			
Norges Statsb. NSB	998'931	998'360			

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.5 Présentation des immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 31.12.2014	Change- ments d'affectation	Investisse- ments	Désinvestis- sements	Amortisse- ments	Reprises	Valeur comptable 31.12.2015
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Immeubles à l'usage de la banque	12'373'315	-3'706'179	8'667'136	0	0	0	-188'416	0	8'478'720
Autres immeubles*	15'034'403	-3'440'951	11'593'452	0	440'305	0	-902'307	0	11'131'450
Logiciels acquis ou propres développements	6'412'284	-6'387'721	24'563	0	0	0	-12'281	0	12'282
Autres immobilisations corporelles	13'277'423	-12'500'851	776'572	0	1'471'341	0	-1'119'457	0	1'128'456
Total des immobilisations corporelles	47'097'425	-26'035'702	21'061'723	0	1'911'647	0	-2'222'461	0	20'750'909

7.6 Répartition des autres actifs et autres passifs

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Compte de compensation	4'334'210	3'049'048	0	0
Comptes de passage	3'629'083	512'035	93'593	54'800
Administration fédérale des contributions, impôts indirects	3'055'920	1'594'316	377'481	335'431
Coupons non encaissés, obligations de caisse dividendes courus	17	0	33'521	83'790
Autres actifs et passifs	42'152	43'651	244'433	107'082
Total	11'061'381	5'199'050	749'028	581'102

7.7 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Actifs nantis/cédés	Valeurs comptables	Engagements effectifs
	en CHF	en CHF
Actifs avec réserve de propriété		
Créances sur les banques	5'000'000	4'953'679

* Suite à une réévaluation, l'immeuble «Möschberg», propriété de la BAS, a fait l'objet d'un amortissement unique de CHF 659'167.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.8 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

	31.12.2015	31.12.2014
	en CHF	en CHF
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	287'145	12'954'749
Total	287'145	12'954'749

7.9 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

a) Réserve de contribution de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserve de contribution de l'employeur.

b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance

Excédent/ insuffisance de couverture	Part économique de la banque/ du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engage- ment économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2015	31.12.2014			31.12.2015	31.12.2014
31.12.2014	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
114,70%	0	0	0	547'947	547'947	516'056

7.10 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire en cours

Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours

	Taux moyen pondéré	Echéances	31.12.2015
Emettrice			
Banque Alternative Suisse SA, emprunt subordonné (année d'émission 2012 avec clause PONV*)	2,63	sans échéance	2'000'000
Total des emprunts obligataires en cours		exigible	Total
		à partir de 2017	
Banque Alternative Suisse SA, emprunt subordonné		sans échéance	2'000'000

* Clause PONV = point of no viability/point de non viabilité

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.11 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

	31.12.2014	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Provisions pour risques de défaillance	0	0	0	0
Autres provisions	12'398'212	-11'000	0	0
Total des provisions	12'398'212	-11'000	0	0
Réserves pour risques bancaires généraux (imposées)	11'050'000		0	0
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	13'671'687	-682'352	0	0
dont corrections de valeur pour les risques de défaillances des créances compromises	11'221'075	-682'352	0	0
dont corrections de valeur pour les risques latents	2'450'612	0	0	0

La hausse des autres provisions est due à la constitution de réserves latentes ainsi qu'à des provisions pour frais juridiques.

7.12 Présentation du capital social

Capital social	31.12.2015		Valeur nominale totale en CHF	Capital donnant droit au dividende	
	actions A nom. CHF 100.– Nombre de titres	actions B nom. CHF 1'000.– Nombre de titres		Nombre de titres	en CHF
Capital-actions (entièrement libéré)	10'597	67'951	69'010'700	78'548	69'010'700
Total capital social	10'597	67'951	69'010'700	78'548	69'010'700
Capital autorisé	3'532	22'650	23'003'200	26'182	23'003'200
augmentation de capital effectuée en janvier 2014					
augmentation de capital effectuée en novembre 2014					
augmentation de capital effectuée en janvier 2015	280	2'939	2'967'000	3'219	2'967'000
augmentation de capital en instance		15'770*	15'770'000	15'770	15'770'000

* effectuée en janvier 2016

** effectuée en janvier 2015

Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	31.12.2015
en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
0	1'303	0	1'303
0	5'900'000	-4'000	18'283'212
0	5'901'303	-4'000	18'284'515
	0	0	11'050'000
258'331	231'970	-2'812'700	10'666'936
258'331	134'130	2'135'259	8'795'925
0	97'840	-677'441	1'871'011

31.12.2014

actions A nom. CHF 100.–	actions B nom. CHF 1'000.–	Valeur nominale totale	Capital donnant droit au dividende	
Nombre de titres	Nombre de titres	en CHF	Nombre de titres	en CHF
10'317	65'012	66'043'700	75'329	66'043'700
10'317	65'012	66'043'700	75'329	66'043'700
3'327	17'655	17'987'700	20'982	17'987'700
336	5'871	5'904'600	6'207	5'904'600
0	6'176	6'176'000	6'176	6'176'000
280	2'939	2'967'000**	3'219	2'967'000

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.12 Présentation du capital social (suite)

Présentation de la structure de l'actionariat

La BAS revendique son statut d'organisme pluraliste et exclu les rapports de force. Les actions à droit de vote avec pour résultat des pouvoirs de codécision élevés ne sont proposés que pour des organisations engagées dans les mêmes buts. Pour une question de transparence, la BAS publie les noms, le nombre d'actions et la part des droits de vote de toutes et tous les actionnaires possédant 3% ou plus de droits de vote. En plus, elle montre sous forme agrégée la répartition des actions.

Actionnaires avec plus de 3% de parts de droits de vote: NEST Fondation collective avec 4,4%

Nombre d'actions	Nombre d'actionnaires
1	1'064
2 à 5	1'707
6 à 10	1'076
11 à 20	638
21 à 50	501
51 à 100	153
101 à 999	69
Plus de 1'000	4

7.13 Indication des créances et engagements envers les parties liées

	Créances		Engagements	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Affaires d'organes	11'043'757	13'598'833	2'207'485	1'713'436

Les affaires d'organes englobent, d'une part, les crédits et, d'autre part, les avoirs déposés par des organisations et des entreprises dans lesquelles des membres des organes de la BAS siègent à la direction ou détiennent des participations financières significatives.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.13 Indication des créances et engagements envers les parties liées (suite)

Crédits aux organes

Preneuse/Preneur de crédit	But du crédit	Créances	Nom, organe
		en CHF	
ADEV Wasserkraftwerk AG, Liestal	Petites centrales hydroélectriques	1'852'707	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
ADEV Solarstrom AG, Liestal	Installations solaires	3'769'000	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
Verein für Sozialpsychiatrie BL	Projet d'immeuble d'habitation avec caractéristiques sociales et d'intégration	200'000	Nussbaumer Eric, conseil d'administration BAS
Bardet Nicole et Luc	Trois maisons familiales écologiques, dont financement d'un habitat privé pour le personnel	1'092'050	Nicole Bardet, conseil d'administration BAS
Schützen Rheinfelden Immobilien AG	Clinique pour affections psychosomatiques, hôtel/restaurant	3'500'000	Wuhrmann Albert, conseil d'administration BAS
Bonvin Etienne, Riken	Financement d'habitat privé pour le personnel	630'000	Bonvin Etienne, direction générale BAS
Total		11'043'757	

Commentaires relatifs aux conditions:

Le personnel de la Banque Alternative Suisse SA est au bénéfice de conditions préférentielles usuelles sur le marché en ce qui concerne affaires actives et passives ainsi que pour les prestations de services.

7.14 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

Indications relatives aux propres parts du capital

Valeur	Description	Prix moyen de la transaction	
		Nombre	en CHF
141724	Action nominative de la Banque Alternative Suisse SA, catégorie B, valeur nominale CHF 1'000		
141725	Action nominative de la Banque Alternative Suisse SA, catégorie A, valeur nominale CHF 100		
Inventaire en début de période		0	
Achats		976	1'438
Ventes		976	1'438
Inventaire en fin de période		0	

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.15 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

	A vue	Dénonçable	Echéance résiduelle jusqu'à 3 mois	Echéance résiduelle de 3 à 12 mois
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Actifs/Instruments financiers				
Liquidités	182'853'834	–	–	–
Créances sur les banques	51'181'720	0	0	0
Créances sur la clientèle	1'110'195	81'512'002	1'207'693	1'178'204
Créances hypothécaires	806'088	201'474'581	63'158'107	69'186'396
Opérations de négoce	205'000	–	–	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	234'551	–	–	–
Immobilisations financières	389'939	0	12'205'999	16'338'880
Correctifs de valeur pour risques de défaillance	–	–	–	–
Total 31.12.2015	236'781'327	282'986'583	76'571'799	86'703'480
Total 31.12.2014	281'953'792	331'121'796	57'399'930	113'405'953
Fonds étrangers/Instruments financiers				
Engagements envers les banques	0	0	0	0
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	135'560'673	1'076'389'322	0	0
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4'645'062	–	–	–
Obligations de caisse	–	–	19'260'000	31'349'000
Emprunts et prêts des lettres de gage	–	–	0	0
Total 31.12.2015	140'205'735	1'076'389'322	19'260'000	31'349'000
Total 31.12.2014	130'586'555	1'108'873'795	13'266'000	34'532'000

Echéance résiduelle de 12 mois à 5 ans	Echéance résiduelle de plus de 5 ans	Immobilisé	Total
en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
–	–	–	182'853'834
0	0	–	51'181'720
7'613'135	2'973'620	–	95'594'849
391'684'942	247'250'024	–	973'560'138
–	–	–	205'000
–	–	–	234'551
142'460'992	90'446'378	1'200'500	263'042'688
–	–	–	-10'666'936
541'759'069	340'670'022	1'200'500	1'556'005'844
459'126'343	312'726'514	1'200'500	1'556'862'205
0	0	–	0
0	0	–	1'211'949'995
–	–	–	4'645'062
148'951'000	54'894'000	–	254'454'000
2'000'000	0	–	2'000'000
150'951'000	54'894'000	0	1'473'049'057
136'797'000	38'133'000	0	1'462'188'350

COMPTES ANNUELS

VIII INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

8.1 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels

	31.12.2015	31.12.2014
	en CHF	en CHF
Garanties de prestation de garantie et similaires	0	108'374
Autres engagements conditionnels	601'424	643'804
Total des engagements conditionnels	601'424	752'178

8.2 Répartition des opérations fiduciaires

Monnaies converties en CHF	CHF	EUR	DIV	Total en CHF
Crédits fiduciaires				
31.12.2015	7'549'000	444'276	297'300	8'290'576
31.12.2014	5'880'000	493'148	296'895	6'670'043

COMPTES ANNUELS

IX INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

9.1 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Depuis le 15.1.2015 les avoirs déposés auprès de la BNS sont soumis à un taux d'intérêt négatif. En outre, nos avoirs à terme déposés auprès d'autres banques sont également soumis à un taux d'intérêt négatif. Pour l'exercice sous revue, il en résulte un montant d'intérêt de CHF 736'369 à la charge du poste produit des intérêts et des escomptes.

Depuis le 1.4.2015 les avoirs de la clientèle sur des comptes de transactions sont soumis à un taux d'intérêt négatif à partir de CHF 100'000 resp. 1 million. Cela influence positivement le résultat brut des opérations d'intérêts de CHF 94'491.

9.2 Répartition des charges de personnel

	31.12.2015	31.12.2014
	en CHF	en CHF
Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et les allocations supplémentaires)	7'660'429	7'203'650
dont conseil d'administration	236'980	243'736
dont direction générale	572'538	542'053
Cotisations aux institutions de prévoyance du personnel	547'947	516'056
Prestations sociales	892'273	829'941
Autres charges de personnel	764'502	673'648
Total charges de personnel	9'865'151	9'223'296

9.3 Répartition des autres charges d'exploitation

	31.12.2015	31.12.2014
	en CHF	en CHF
Coûts des locaux	435'919	341'626
Charges relatives à la technologie de l'information et de la communication	2'318'196	2'032'368
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations	76'428	92'026
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	191'726	175'637
dont pour prestations d'audit financier et prudentiel	191'726	175'637
dont pour d'autres prestations de service	0	0
Autres charges d'exploitation	2'972'562	2'918'540
Total charges d'exploitation	5'994'830	5'560'196

COMPTES ANNUELS

IX INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

9.4 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions

Durant l'exercice, 3 positions de crédit ont pu être assainies et les corrections de valeur constituées les années précédentes ont pu être dissoutes pour un total de CHF 2'580'298.

9.5 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

	31.12.2015	31.12.2014
	en CHF	en CHF
Charges relatives aux impôts courants	395'932	338'511
Total impôts	395'932	338'511
Taux d'imposition moyen sur la base du résultat opérationnel	23%	23%

COMPTES ANNUELS**X CHIFFRES-CLÉS**

Statistique des secteurs d'encouragement

Secteurs d'encouragement et leur utilisation au 31.12. 2015

Secteur d'encouragement	Part	Obligations de caisse nominales	Taux d'intérêt moyen	Crédits utilisés	Part utilisée
	en %	en CHF	en %	en CHF	en %
Agriculture biologique	21,53	31'241'000	0,20	17'223'719	55,13
Domaine d'encouragement général*	0,01	20'000	1,00		
Energies renouvelables	37,12	53'863'000	0,22	77'041'049	143,03
Entreprises écologiques	7,87	11'420'000	0,22	4'594'750	40,23
Entreprises sociales et solidaires	11,14	16'158'000	0,23	12'438'016	76,98
Formation et culture	9,31	13'510'000	0,19	8'336'246	61,70
Mobilité et environnement	3,43	4'981'000	0,19		
Santé et prévention	4,33	6'288'000	0,21	3'173'000	50,46
Vivre et habiter	5,26	7'627'000	0,20	2'815'463	36,91
Total	100,00	145'108'000	0,21	125'622'243	86,57
Taux d'intérêt moyen des obligations de caisse d'encouragement			0,21		
Taux d'intérêt moyen des autres obligations de caisse			1,00		

* Le secteur sera supprimé une fois les titres physiques échus.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

(TRADUCTION)

Assemblée générale des actionnaires de la Banque Alternative Suisse SA, Olten

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Alternative Suisse SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 14 - 40 des comptes annuels) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, qui résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques concernant les comptes annuels qui peuvent contenir des anomalies significatives, qui résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur son efficacité. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéficiaire au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 23 février 2016

Grant Thornton Bankrevision AG

Marco Valenti

Expert-réviser agréé
(réviser responsable)

Thomas Wirth

Expert-réviser agréé

RAPPORT DE L'ORGANE DU CONTRÔLE D'ÉTHIQUE

Dominante 2015: réflexion éthique sur la croissance de la BAS

La BAS enregistre une croissance continue depuis sa création. Depuis de nombreuses années, son bilan augmente de plus de 10 % et sa valeur ajoutée nette (salaires et bénéfices) de 6 % en moyenne. Ces chiffres ont de quoi réjouir, puisque cela conforte son modèle d'affaires fondé sur l'éthique. Un modèle qui, à son tour, permet de renforcer une économie plus responsable sur le plan social et écologique. Mais du fait de par sa croissance, la BAS contribue aussi inévitablement à faire augmenter le produit intérieur brut.

Le défi du discours de la post-croissance

Depuis quelque temps, la promotion d'une croissance sans fin est de plus en plus décriée. D'aucuns considèrent que l'économie ne doit plus croître si l'on veut préserver la viabilité écologique de la planète. Et que même une croissance «verte» ne serait pas d'un grand secours. Premièrement, parce que tous les efforts visant à découpler la production et la consommation de l'exploitation des ressources et de la pollution environnementale sont neutralisés ou, du moins, amoindris par des effets de rebond, de sorte qu'un découplage absolu, qui, en soi, serait nécessaire, ne se fait pas. Deuxièmement, parce que pour atteindre les objectifs d'émission permettant d'éviter une catastrophe climatique mondiale, il faudrait réduire l'intensité de carbone générée par la création de valeur économique à un niveau tout bonnement inimaginable.

Depuis 2013, la BAS étudie de près la question de la croissance. Cela témoigne du sérieux avec lequel elle poursuit sa mission socio-politique. La principale question est de savoir si une croissance telle que la BAS la réalise peut encore être considérée comme défendable. Autre question:

la BAS doit-elle apporter des contributions à une économie qui ne croît plus et, le cas échéant, lesquelles?

La BAS n'est pas une entreprise de post-croissance

L'option qui consisterait à faire de la BAS une entreprise neutre en matière de croissance est exclue. Tout d'abord, parce que dans la situation actuelle des marges d'intérêt qui continuent de baisser et des infrastructures d'exploitation existantes, la BAS est soumise à une obligation de croissance. Le volume des prêts doit continuer d'augmenter pour permettre des réductions de coûts. Sinon, l'existence économique de la BAS pourrait, un jour ou l'autre, être menacée.

Par ailleurs, le problème de l'économie actuelle n'est pas seulement causé par la croissance de la performance économique globale, qui, en Suisse, est d'environ 1 à 2 %. Il réside aussi et surtout dans la qualité insuffisante sur le plan social et écologique des 98 % restants de l'actuel circuit économique. Il serait absurde de demander justement à des sociétés telles que la BAS et les entreprises qu'elle finance, qui s'engagent en faveur du développement social et écologique de l'économie, de régresser.

Une question qui n'a pas seulement trait à l'éthique individuelle

La BAS n'a aucune influence sur le fait que sa propre croissance puisse éventuellement entraîner une autre croissance et d'autres effets de rebond, même marginaux. Il serait de toute façon aberrant de faire porter à des acteurs économiques individuels l'entière responsabilité du passage à une économie de post-croissance, qui constitue un défi mondial. Il s'agit en effet essentiellement d'une question politique, qui doit être traitée sur le plan réglementaire.

N'oublions pas non plus que la contribution de la BAS à la transformation de l'économie et au passage à une économie de post-croissance ne peut être qu'exemplaire. En somme, la BAS est efficace par sa capacité à donner l'exemple. De fait, la poursuite de sa croissance est secondaire. L'existence en soi de la BAS est plus importante. Elle doit seulement atteindre une taille significative pour être prise en considération. Néanmoins, la croissance des prêts est réjouissante en soi et elle est inévitable aujourd'hui et dans un proche avenir.

La «maximisation de l'impact» irait à l'encontre de l'idée de la BAS

Cependant, le désir d'expansion que ressent la BAS et qui fait que l'obligation d'expansion actuelle représente un défi peut aussi être exagérée. L'esprit de la BAS serait perdu si l'alternative qu'elle offre par rapport à d'autres banques et entreprises consistait à remplacer la maximisation du profit, habituelle chez celles-ci, par un autre impératif, celui de l'«impact», c'est-à-dire des effets sociaux et écologiques positifs devant être générés à travers l'activité de crédit et de placement. Si l'on pousse le raisonnement jusqu'au bout, tout deviendrait ainsi des moyens de «maximisation de l'impact», et la singularité et la propre valeur ne pourraient plus être mises en avant.

La BAS fait surtout figure de modèle pour une économie (de post-croissance) modérée, exerçant de toutes parts ses responsabilités, quand l'augmentation de l'impact ne se transforme pas en une maximisation inconditionnelle et que des limites sont posées, même si cela peut s'avérer difficile dans un environnement concurrentiel.

Olten, le 19 janvier 2016

Dr Ulrich Thielemann

MEMBRES DES ORGANES

jusqu'au 31.12.2015

Membres du conseil d'administration

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction depuis le	Fonctions au sein du conseil d'administration et de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Honoraires perçus
Christina Aus der Au 1966 Basel/CH 10 actions	20. 5. 2005	Membre de l'association Fonds d'innovation; Membre du comité de contrôle; Membre de la commission d'édition moneta	Dr en théologie, Université de Bâle	Directrice théologique au Centre de développement ecclésial, Université de Zurich	Membre de la commission cantonale d'éthique du canton de Thurgovie; Membre du comité consultatif du Bulletin des médecins suisses	CHF 12'500.00
Nicole Bardet 1980 Romont/CH 1 action	24. 5. 2013	Déléguée de l'association du personnel BAS; Membre de l'association Fonds d'innovation	BA of Science in Management HEC	Conseillère financement à la BAS; Responsable représentation Lausanne	Conseillère générale Romont (Les Verts), Membre de la commission financière; Présidente de la FRC Fribourg, Membre du comité directeur; Membre de la commission cantonale de l'énergie, Fribourg; Membre du Cercle Suisse des Administratrices; Membre du comité de Glâne Ouverte; Présidente de l'association Kongui Farm	–
André Günter 1969 Zürich/CH 4 actions	24. 5. 2013	Membre de l'association Fonds d'innovation	MBA pour cadres; Dipl. fédéral d'expert économiste; Dipl. fédéral de spécialiste en économie bancaire; Employé de banque	PDG et membre du conseil d'administration de Sias AG, Hombrechtikon	Président du conseil de fondation de dropforlife, Zurich	CHF 10'000.00
Sven Lidén 1963 Einsiedeln/SWE 30 actions	24. 5. 2013	Membre de l'association Fonds d'innovation	Licences en sciences économiques (lic. oec., lic. rer. publ.) HSG	PDG d'Adveq, Zurich	Membre du comité de my blue planet, Winterthour; Président du CA d'ESG Analytics AG, Zurich; Président du conseil d'administration Enaio SA, Berne; Membre du comité de direction de la fondation Roma, Zurich	CHF 10'000.00
Eric Nussbaumer 1960 Liestal/CH 18 actions	7. 5. 2004	Président; Membre de l'association Fonds d'innovation	Ingénieur HES en électricité; PG Diploma in Social Banking and Social Finance	Conseiller national, Responsable communication Swisspower AG	Conseiller national du canton de Bâle-Campagne, PS; Président du Verein für Sozialpsychiatrie Bâle-Campagne; Président du conseil d'administration d'ADEV Energiegenossenschaft et d'ADEV Wasserkraftwerk AG; Membre du conseil d'administration et associé de Willy Gysin AG, Liestal; Membre du comité consultatif de la Fondation suisse de l'Energie SES; Président d'AEE SUISSE, Organisation faitière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique	CHF 74'522.50
Tine Ritzema Bloem 1966 Genthod/NL 20 actions	24. 5. 2013	Membre du comité de contrôle; Membre de l'association Fonds d'innovation	Master en évolution de l'économie	Consultante indépendante en microfinance, administration et organization	Membre du comité d'ACTARES; Membre CA Symbiotics SA; Membre de Sustainable Finance Geneva	CHF 15'674.00
Patrick Schünemann 1966 Biel-Benken/CH 10 actions	16. 5. 2009	Membre du comité des crédits; Membre de l'association Fonds d'innovation	Dr phil. II, chimiste	Responsable Business Development et distribution de Bedag Informatique SA	Partenaire de Gaggohaas Sàrl; Chargé de cours auprès de diverses Hautes écoles; Membre expert du Club55 of European Experts in Marketing & Sales	CHF 23'437.50
François Vuille 1970 Chexbres/CH 10 actions	8. 5. 2010 jusqu'au 25. 4. 2015	Membre de l'association Fonds d'innovation	Master en énergie EPFL, formation postgrade en analyse des cycles de vie (écobilans), doctorat en astrophysique, University of Cape Town (Afrique du Sud), Bachelor & Master en physique, EPFL	Director Development au Energy Center de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, EPFL	Co-associé et membre CA Proxipel Sàrl; Co-proprétaire Au20 Sàrl; Co-proprétaire Softcar Sàrl; Mentor des A3 Angels EPFL; Membre Association des Energies Renouvelables (ADER); Membre International Solar Energy Society (ISES)	CHF 3'458.00

Selon la circulaire 08/24 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), tous les membres du conseil d'administration remplissent les exigences en matière d'indépendance, à part Nicole Bardet, représentante du personnel.

Membres du conseil d'administration (suite)

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction depuis le	Fonctions au sein du conseil d'administration et de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Honoraires perçus
Albi Wuhrmann 1961 Rheinfelden/CH 10 actions	8. 5. 2010	Président du comité de contrôle; Membre de l'association Fonds d'innovation	Employé de commerce; MBA partiel IBS International Banking School, New York	Membre de la direction de Schützen Rheinfelden AG, Rheinfelden, clinique privée de psychosomatique	Président du CA Schützen Rheinfelden Holding AG; CA Schützen Rheinfelden AG; CA Schützen Rheinfelden Immobilien AG; CA Rhein-Parking AG, Rheinfelden; CA Wuhrmann Immobilien AG, Rheinfelden; Comité du club Rotary Rheinfelden-Fricktal; Président de l'association Jakob Strasser, artiste peintre, Rheinfelden; Membre du conseil de fondation de Stiftung für psychosomatische ganzheitliche Medizin, Rheinfelden; Président de l'association Puck, Rheinfelden (association de sponsors pour le club de hockey sur glace Rheinfelden); Comité de l'association Rheinfelden pro Altstadt; CA b.t. boutique für bild & ton AG, Giebenach	CHF 15'525.00
Anita Wymann 1966 Zürich/CH 20 actions	7. 5. 2004	Vice-présidente; Présidente du comité des crédits; Présidente de l'association Fonds d'innovation	Lic. iur.; CAS fondamentaux de la gestion des affaires, Université de Zurich; Employée de banque diplômée	Associée et directrice de Wymann + Friedrich GmbH, Weiningen ZH	Membre du CA de Glattwirke Dübendorf; Membre du CA de Rossi Binna AG; Professeure de droit ainsi que de banque et finance, e.a. à la haute école de Kalaidos (CYP) et à l'école de commerce KV Zurich; Membre du comité de l'association Sappho; Coorganisatrice du Congrès des femmes homosexuelles en Suisse 2015	CHF 46'575.00
Dana Zumr 1963 Zug/CH, CZE 10 actions	16. 5. 2009	Membre du comité des crédits; Membre de l'association Fonds d'innovation	Dr oec. HSG; Formatrice brevetée; Conseillère en organisation	Chargée d'enseignement à la Haute Ecole de Zurich des sciences appliquées (ZHAW)	Présidente de la coopérative de construction et d'habitation W'Alter, Zug; Membre du comité de l'association éditrice «Das alternative Bulletin»; Révisseuse des comptes de l'association «Alternative - Les Verts du canton de Zoug»; Révisseuse de l'Union syndicale du canton de Zug	CHF 25'287.50

Membres de la direction générale

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction depuis le	Domaines de responsabilité dans la direction	Formation et titre	Intérêts et engagement tiers	Temps de travail/rétributions brutes totales
Etienne Bonvin 1965 Riken AG/CH 20 actions	21. 8. 2001, à la BAS depuis le 1. 10. 1997	Secteur Logistique et services; Organes de révision; Président du conseil des fondations BAS 2 et BAS 3; Gérant de l'association Fonds d'innovation	Agent fiduciaire avec brevet fédéral	Comité Spitex	100% CHF 185'148.50
Michael Diaz 1972 Zürich/CH 8 actions	1. 1. 2013	Secteur Placement; Membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3	lic. oec. publ.; Master d'études avancées en éthique appliquée	Comité directeur Association CRIC - Association pour le soutien à l'éthique et la durabilité des placements	100% CHF 170'809.50
Martin Rohner 1966 Basel/CH 30 actions	1. 1. 2012	Président de la direction générale; Secteur Financement; Secteur Gestion d'entreprise	lic. sc. écon. HSG, Gestion d'entreprises; M. phil., Environnement et développement		100% CHF 216'580.00

Membre de l'organe de contrôle d'éthique

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction depuis le	Fonction au sein de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Rémunération
Ulrich Thielemann 1961 Berlin/DE –	1. 10. 2005 en tant que représentant de l'Institut pour l'éthique économique, depuis 20. 5. 2011 en son nom propre	Organe de contrôle éthique	Diplômé en économie, docteur en économie HSG, professeur d'éthique économique à l'Université de St-Gall	Directeur du MeM, Institut berlinois pour l'éthique des affaires	Membre du comité consultatif du forum Economie de marché écologique et sociale	CHF 27'416.25



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Banque Alternative Suisse SA
Rue du Port-Franc 11
Case postale 161
1001 Lausanne
T 021 319 91 00
F 021 319 91 09
contact@bas.ch
www.bas.ch

Banque Alternative Suisse SA
Bureau genevois d'information
Rue de Berne 10
1201 Genève
T 022 800 17 15
F 022 800 17 12
geneve@bas.ch
www.bas.ch

Vous trouverez nos heures
d'ouvertures sur www.bas.ch.



**ALTERNATIVE
BANK
SCHWEIZ**

Alternative Bank Schweiz AG
Amthausquai 21
Postfach
4601 Olten
T 062 206 16 16
F 062 206 16 17
contact@abs.ch
www.abs.ch

Alternative Bank Schweiz AG
Beratungszentrum Zürich
Kalkbreitestrasse 10
Postfach
8036 Zürich
T 044 279 72 00
F 044 279 72 09
zuerich@abs.ch
www.abs.ch

Unsere Öffnungszeiten finden
Sie auf www.abs.ch.